



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 19 septembre 2024  
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 28/2024 concernant la

**Demande de crédit pour la réfection du revêtement bitumineux de la route de  
Tranchedepied sur le territoire de Crassier**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,  
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

**l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 28/2024 par :**

**OUI : 18, NON : 2, ABSTENTION : 5**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 19 septembre 2024.

Le Président  
Luc Otten



La Secrétaire  
Anaëlle Maitre